

Extrait du règlement intérieur des activités de la Caisse des Ecoles du Robert 2019/2020

Toute inscription à nos prestations vaut acceptation de notre règlement intérieur.

L'intégralité du règlement intérieur est disponible :

- Sur www.ville-robert.fr rubrique « portail familles »
- A notre service de régie
- Auprès du directeur d'accueil de loisirs

PAIEMENT DE NOS PRESTATIONS

Durant les périodes de paiement, conformément au calendrier, les parents sont accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00, dans les locaux de la régie de la Caisse des Ecoles. Le calendrier est disponible sur le portail, dans la rubrique « Ma documentation ».

La facturation est établie mensuellement, aussi, le parent qui souhaite payer des prestations non encore dues, ne pourra bénéficier de ses éventuelles déductibilités applicables sur les factures concernées.

A compter du 1^{er} novembre 2019, les parents sont tenus de respecter scrupuleusement le calendrier de paiement préétabli. **Le délai de paiement passé, aucun encaissement ne sera possible, à la régie ou sur le portail familles.**

Dès lors, un titre de recettes exécutoires sera émis à la fin de chaque période de paiement. Les débiteurs recevront un avis de somme à payer et devront s'acquitter de leur dette auprès du comptable assignataire, à la trésorerie de Trinité.

ATTENTION : Toute prestation impayée, à notre régie ou à la trésorerie de Trinité, entraînera systématiquement un refus d'inscription à nos activités l'année suivante.

A. Modes de paiement

a) En ligne

Le paiement peut être effectué, en ligne sur le portail familles sur www.ville-robert.fr rubrique « Portail familles ».

b) Par carte bancaire, chèque et espèces

Auprès de la régie de la Caisse des Ecoles. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Reg. Rest. CE ROBERT.**

B. Gestion des absences

a) Restauration et ALSH

Les absences à la restauration et à l'ALSH sont décomptées, à condition qu'elles soient signalées au plus tard **la veille de l'absence, du lundi au vendredi, hors jours fériés, avant 12h00 au 0596 65 10 61 ou par mail à caissedesecoles@ville-robert.fr ou contact.cder@ville-robert.fr**

En cas d'absence non signalée dans ce délai, l'activité est due.

b) *Pénalité ALSH*

Attention : Les enfants doivent **impérativement être récupérés** au plus tard à 17h00. Les parents récupérant leurs enfants en retard seront sanctionnés **d'une amende de 5, 00€ par quart d'heure.**

c) *Garderie*

Les absences à la garderie ne sont pas décomptées du forfait mensuel. Le forfait **est dû en totalité, dès le premier jour de présence de l'enfant.**

Seule une absence signalée avant le début du mois et pour un mois entier sera décomptée ou ne sera pas facturée.

C. Grèves

Les mouvements sociaux émanant du personnel de la Caisse des Ecoles, conduisant à une suspension du service restauration, génèreront automatiquement une régularisation tarifaire en faveur du parent.

Les mouvements sociaux ne mettant pas en cause le personnel de la Caisse des Ecoles, ne génèreront pas automatiquement une régularisation tarifaire. Les absences doivent être signalées par le parent auprès de notre service de régie (selon les modalités définies dans la rubrique : Gestion des absences).

D. Gratuité

Les parents bénéficiant d'une aide sociale pour les activités de loisirs et de restauration de leurs enfants, doivent fournir une notification de prise en charge de l'organisme. Ce dernier peut aussi transmettre la notification à nos services, par fax ou email.

Aucune gratuité ne peut être accordée si une dette persiste auprès de la régie de la Caisse des Ecoles.

Coupon retour
Extrait du règlement intérieur des activités de la Caisse des Ecoles du Robert -2019/2020

A REMPLIR ET A REMETTRE AU SERVICE REGIE

✂-----

Je soussigné(e) Nom :Prénom :.....

Parent ou tuteur légal de(s) enfant(s) :

1. Nom et prénom de l'enfant :

2. Nom et prénom de l'enfant :.....

3. Nom et prénom de l'enfant :

4. Nom et prénom de l'enfant :.....

Atteste avoir reçu et pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur des activités de la Caisse des Ecoles du Robert et m'engage à respecter les modalités d'application.

Fait à :.....Date :Signature

(Précédée de la mention «*lu et approuvé* »)